

Prolonger la baisse du budget de la culture serait un non-sens économique

28 février 2014 | Par Pierre-Alain Muet

Cela fait bientôt deux ans que la gauche est au pouvoir et deux ans que, contrairement à tous les gouvernements de gauche qui l'ont précédé, le gouvernement a fait le choix de traiter la culture différemment de l'éducation en diminuant deux années de suite son budget. Tout en partageant depuis deux ans la volonté du gouvernement de réduire les déficits publics, j'ai dénoncé dans les débats budgétaires une baisse du budget de la culture contraire aux valeurs de la gauche et à la logique même de la maîtrise sélective des dépenses qui était la démarche du gouvernement. Prolonger durablement cette baisse serait non seulement la négation de nos valeurs, mais un non-sens économique.

1°) Les financements alloués à la culture constituent des investissements fondamentaux d'une société, au même titre que ceux consacrés au système éducatif, à l'enseignement supérieur ou encore à la recherche.

C'est cette conception qui avait conduit au doublement du budget de la culture dans les quatre premières années de la présidence de François Mitterrand et son augmentation sous tous les gouvernements de Gauche précédents.

La baisse du budget de la culture en 2013 et 2014 a conduit la Ministre de la culture à faire des choix difficiles pour préserver les structures les plus fragiles. Pour cela, elle a fait porter les réductions de dépenses sur les grands opérateurs et sur le fonctionnement, et décalé la réalisation de grands projets. Réduire le budget de la culture une 3^{ème} année conduirait à une remise en cause de grands investissements dont l'impact – y compris économique et budgétaire – est majeur à moyen terme.

2°) Les grands projets culturels sont en effet parmi les investissements les plus rentables pour les territoires. Une étude réalisée en 2011 pour le forum d'Avignon montre une très forte corrélation entre les dépenses culturelles des villes et leur niveau de développement.

Le développement culturel est un facteur déterminant de l'attractivité des grandes villes (Berlin, Londres, Paris, New York...) et certains grands projets culturels ont été des facteurs décisifs du renouvellement urbain (Guggenheim-Bilbao, Louvre-Lens...).

Tous les grands projets culturels font apparaître des effets induits (multiplicateurs) élevés sur l'activité économique des territoires. Ces retombées économiques atteignent par exemple 2,5 fois le budget d'un festival comme les Francofolies de la Rochelle et l'effet de levier est encore plus important rapporté au montant des subventions publiques. Il en est de même pour les grands établissements culturels comme l'illustrent les études d'impact conduites pour les musées du Nord-Pas-de-Calais ou pour l'Opéra de Lyon.

La conséquence est que les recettes publiques – tous acteurs publics confondus – couvrent souvent à terme les dépenses, de sorte que sacrifier de grands projets culturels structurants pour rétablir l'équilibre des finances publiques est un non-sens à long terme.

3°) La spécificité de la culture exige par nature des financements publics croissants. Une partie importante des dépenses culturelles, et notamment celles qui concernent le spectacle

vivant, sont en effet soumises à ce que les économistes appellent la « **Loi de Baumol** ». Les gains de productivité du travail y sont quasiment inexistantes : la représentation du « Médecin malgré lui » ou l'interprétation de la « Flûte enchantée » nécessitent à peu près la même quantité de travail qu'à l'époque de Molière ou de Mozart, alors même qu'on produit 20 fois plus de biens aujourd'hui en une heure de travail qu'au début de la révolution industrielle et que les salaires ont augmenté dans les mêmes proportions. En d'autres termes ce secteur est confronté par essence à des coûts croissants, de sorte qu'on ne peut le préserver qu'en acceptant non seulement **un financement public important mais aussi croissant**.

4°) Les artistes, comme les scientifiques, ont non seulement une mission de création mais aussi une mission d'éducation. En relançant l'éducation artistique à l'école, le gouvernement a rendu sa place à l'éducation culturelle et au lien nécessaire entre création et éducation. Mais il n'en a pas tiré toutes les conséquences. C'est pourquoi il faut dégager des moyens budgétaires et, puisque la renégociation du statut des intermittents est sur la table, reconnaître à la fois ce que ce statut a apporté à la création culturelle dans notre pays et augmenter le volume d'heures d'enseignement pouvant être assimilées à des heures travaillées au titre de l'intermittence (annexe 10).

5°) La baisse du budget de la culture représente une goutte d'eau – 100 millions d'euros – dans l'océan des déficits hérités de l'ancienne majorité (le déficit de l'ensemble des comptes publics dépassait 100 milliards à la fin de l'année 2011). Mais cette goutte, minuscule à l'échelle de nos déficits, peut avoir des effets considérables sur la créativité de notre pays.

Maîtriser les dépenses publiques est indispensable pour redresser les comptes publics. Mais, contrairement à la droite qui pratiquait un rabot uniforme, la gauche a choisi avec raison la sélectivité en préservant des secteurs essentiels comme l'éducation ou la recherche. C'est précisément au nom de cette sélectivité que je plaide pour que le budget de la culture soit sanctuarisé, au même titre que celui de l'éducation et la recherche.

Quand André Malraux défendait en 1966 à l'Assemblée la création des maisons de la culture dans les départements, il eût cette comparaison : « *Mesdames et messieurs ce que je vous demande c'est 25 kilomètres d'autoroute !* ».

Pierre-Alain Muet, député PS, Vice-président de la commission des finances de l'Assemblée nationale

<http://blogs.mediapart.fr/blog/pierre-alain-muet/280214/prolonger-la-baisse-du-budget-de-la-culture-serait-un-non-sens-economique>